

QUESTIONNAIRE : Vente de résidence principale

v. 2024-09-27 – Page 1 de 1

Si vous avez vendu une résidence qui pourrait se qualifier de résidence principale, merci de compléter ce questionnaire.

1. Est-ce que vous, votre conjoint, votre ex-conjoint ou votre enfant avez habité cette propriété pour toutes les années pour lesquelles vous étiez propriétaire ? Un chalet se qualifie.
☐ Non : veuillez prendre un rendez-vous pour une consultation préalable car vous ne semblez pas vous qualifier, ne répondez pas aux questions suivantes.
☐ Oui : veuillez continuer à la question suivante.
2. Durant la détention de cette propriété, avez-vous, à un moment donné, possédé au moins une autre propriété ? Veuillez ne pas compter l'année où vous avez vendu et acheté une propriété durant la même année.
☐ Non : veuillez continuer à la question suivante.
☐ Oui : veuillez prendre rendez-vous pour une consultation afin de clarifier votre situation. Plusieurs possibilités d'optimisation seront analysées. Veuillez ne pas continuer de répondre à ce questionnaire.

3. Description de la propriété (ex. : condo, maison, etc.) :

4. Quelle est l'adresse de la propriété que vous avez vendue :

5. Quelle est la date d'achat de cette propriété ?

6. Combien aviez-vous payé cette propriété ?

7. Prix de vente de cette propriété :

8. Date de vente de la propriété :

9. Pourcentage de copropriété (ex. moi 50% et ma conjointe 50%) :

10. Si vous pensez que d'autre information est pertinente, merci de nous l'indiquer ici :
